

N° 2023-114

## DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mil vingt-trois le 08 novembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 02 novembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

### Présents :

Mmes, ASTIER Fabienne, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle.

MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, FAVRE Didier, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, TRAISSARD Robert, VIBERT Christian, VILLIBORD Guillaume.

### Absents excusés :

Mmes DUCHOSAL Sylviane (donne pouvoir à M. SPIGARELLI), BERARD Patricia (donne pouvoir à Mme VILLIEN), CHAMOUSSIN Bernadette (donne pouvoir à Mme MAIRONI-GONTHIER), CHENU Azélie (donne pouvoir à M. DUC), FAGGIANELLI Evelyne (donne pouvoir à Mme ASTIER), FAVRE Maryse (donne pouvoir à M. VILLIBORD)

M. HANRARD Bernard (donne pouvoir à M. SILVESTRE)

En exercice : 27

Présents : 20

Absents : 7

Pouvoir : 7

Le Vice-président rappelle que le budget ayant été voté en Mars 2023, il convient d'établir une décision modificative pour adapter les besoins en fonctionnement et investissement.

Les travaux de requalification du stade Maladière ayant été réalisés plus rapidement que prévu, il a fallu avoir recours à un emprunt en avance dans les projections. D'autre part, la CoVA a souscrit un prêt lors de la construction de la Maison de santé. Celui-ci est indexé sur le taux du livret A, cela génère des intérêts révisables.

Des modifications budgétaires sont aussi liées au passage de M14 en M57, avec notamment les amortissements qui s'effectuent maintenant prorata temporis.

## Budget Principal 2023 / Décision modificative N°2

Article budgétaire	Fonction	Montant	Observations
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>			
611	Contrats de prestations de services	7	-50 000,00 € Provision gestion des ruisseaux
		7212	-70 000,00 € Service collecte
61521	Entretien et réparation de terrains	325	-18 000,00 € Voie verte
<b>011</b>	<b>Total charges à caractère général</b>		<b>-138 000,00 €</b>
6573641	Subventions de fonctionnement aux budgets annexes	020	70 000,00 €
<b>65</b>	<b>Total autres charges de gestion courante</b>		<b>70 000,00 €</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	414	3 500,00 € Maison de Santé Pluridisciplinaire - Taux révisable livret A
661121	Intérêts courus non échus	322	14 100,00 € Stade de la Maladière
		414	1 200,00 € Maison de Santé Pluridisciplinaire - Taux révisable livret A
6688	Autres charges financières	322	200,00 € Stade de la Maladière - Complément frais dossiers
<b>66</b>	<b>Total charges financières</b>		<b>19 000,00 €</b>
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	01	119 561,08 €
		01	90 282,57 €
<b>042</b>	<b>Total opérations d'ordre entre sections</b>		<b>209 843,65 €</b> Amortissements prorata temporis 2023 M57 et régularisations
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>160 843,65 €</b>
<b>RECETTES</b>			
7473	Participations Département	311	30 000,00 € Subvention école de musique
<b>74</b>	<b>Total dotations et participations</b>		<b>30 000,00 €</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	4221	26 700,08 € Indemnités congé maladie
<b>013</b>	<b>Total atténuation de charges</b>		<b>26 700,08 €</b>
777	Quote part subv d'investissement transférées	322	1 558,00 €
		325	307,00 €
		7212	500,00 €
<b>77</b>	<b>Total produits spécifiques</b>		<b>2 365,00 €</b>
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations	01	11 496,00 € Régularisations d'inventaire
		01	90 282,57 €
<b>042</b>	<b>Total opérations d'ordre entre sections</b>		<b>101 778,57 €</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>160 843,65 €</b>

## Budget Principal 2023 / Décision modificative N°2

Article budgétaire	Fonction	Montant	Observations
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>			
13911	Subvt invest amortissables - Etat	325	307,00 € Base de loisirs
		322	280,00 € Stade de la maladière
13913	Subvt invest amortissables - Département	322	1 278,00 € Stade de la maladière
139141	Subvt invest amortissables - Communes membres	7212	472,00 € CSE
13918	Subvt invest amortissables - Autres	7212	28,00 € CSE
2815731	Matériel roulant	01	357,57 €
28158	Autres installations, matériel et outillages techniques	01	11 496,00 € Régularisations d'inventaire
281828	Autre matériel de transport	01	89 925,00 €
<b>040</b>	<b>Total opérations d'ordre entre sections</b>		<b>104 143,57 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>104 143,57 €</b>
<b>RECETTES</b>			
28041412	Bâtiments et installations	01	-1 832,00 €
28051	Concessions et droits similaires	01	370,00 €
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	01	32 966,20 €
281351	Bâtiments publics	01	11 314,39 €
28138	Autres constructions	01	7 253,00 €
281538	Autres réseaux	01	15 281,00 €
2815731	Matériel roulant	01	89 925,00 €
28158	Autres installations, matériel et outillages techniques	01	2 483,47 €
281828	Autre matériel de transport	01	14 754,45 €
		01	357,57 €
281848	Autres matériels de bureau et mobilier	01	217,87 €
28185	Matériel de téléphonie	01	2 005,00 €
28188	Autres immobilisations corporelles	01	34 747,70 €
<b>040</b>	<b>Total opérations d'ordre entre sections</b>		<b>209 843,65 €</b> Amortissements prorata temporis 2023 M57 et régularisations
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>209 843,65 €</b>

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

- nombre de votants : 27
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 27
- nombre de votes « pour » : 27

APPROUVE la décision modificative du budget

FAIT ET DELIBERE LE 8 NOVEMBRE 2023.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,  
Lucien SPIGARELLI

**LES VERSANTS D'AIME**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENTOISE  
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX